

Montpellier le 20 avril 2022

Cabinet de Montpellier

Immeuble l'ATRIUM
43, avenue du Pont Juvénal
34000 MONTPELLIER

Cabinet d'Aix-en-Provence

4, Rue Mahatma Gandhi, la
Beauvalle bat. B
13090 Aix en Provence

Tél. : 04 67 04 23 07
Fax : 04 67 04 23 08

avocats@sda-avocats.fr

Avocat Fondateur

Nicole SANGUINEDE †

Avocats Associés

Fabrice DI FRENNA
Christophe DEMARCO*
Brice LOMBARDO
Julien GUILLEMAT

Avocats

Bernard RICHER
Aurélien MARTINEZ
Florent LATAPIE
Anaïs ROUSSE
Majid DIAB
Alyzée BECUWE
Flora AIGUESVIVES
Bérengère COURTY
Laura ATTALI

En partenariat

Erik ROUXEL
Droit du travail
Droit de la sécurité sociale

* Avocat au barreau d'AIX-EN-PROVENCE



**Monsieur Laurent CASCALES
Expert Judiciaire**

15 rue Molière
34290 SERVIAN

N/Réf : JU. / MCB

☞.2217392

Références à rappeler impérativement

AFF. : ABEILLE - AEH / RULENCE & MACIF

V/Réf : ordonnance référés TJ Montpellier 14 avril 2022

RG : 22/30530

DIRE N°1

Monsieur L'Expert,

Vous avez été désigné en qualité d'expert judiciaire, par ordonnance du 14 avril 2022, rendue par le Juge des Référés près le Tribunal Judiciaire de Montpellier, sous le n° RG 22/030530.

Dans ce dossier, je vous remercie de bien vouloir noter que je représente les intérêts de la SA ABEILLE IARD & SANTE et de la SARL A.E.H. ENERGIES.

Dès lors, je vous remercie de bien vouloir me rendre destinataire de toute convocation, notification ou envoi que vous serez amené à faire dans le cadre de vos opérations.

Je vous remercie de bien vouloir considérer la présente, que je diffuse à mes contradicteurs, comme valant dire à expert, de l'annexer à votre rapport et d'y répondre, et ce conformément aux dispositions de l'article 276 du CPC.

Veuillez agréer, Monsieur l'expert, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Julien GUILLEMAT



PJ : ordonnance du 14/04/2022.

DIFFUSION :

1°- Thierry RULENCE

2°- LAURENCE SARRAZIN ÉPOUSE RULENCE

Ayant pour Avocat SCP MONFERRAN CARRIERE ESPAGNO

3°- ILIOS CONFORT

Ayant pour Avocat Maître DIAMANT- BERGER